



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Identification de la société

8Lives Consulting & Services SRL
Siège social : Rue Fernand Bourgeois 7, 5020 NAMUR Belgique
N° d'entreprise : BE1027.943.246
TVA : BE1027.943.246
Email : 8lives.consulting@gmail.com Site web : www.8lives.be

2. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de services, offres, conventions et factures émises par 8Lives Consulting & Services SRL (ci-après "le Prestataire"), sauf dérogation écrite expresse.
Toute commande ou mission confiée au Prestataire implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client (ci-après "le Client").

3. Offres et commandes

Les offres émises par le Prestataire sont valables pendant 30 jours calendrier à dater de leur émission, sauf mention contraire.
La commande est considérée comme ferme dès confirmation écrite (email ou signature électronique) du Client.
Toute modification ultérieure de la mission doit faire l'objet d'un accord écrit.

4. Prestations et obligations

Le Prestataire s'engage à fournir les services convenus conformément aux règles de l'art, aux usages de la profession et dans les délais raisonnablement convenus.
Les obligations du Prestataire sont des obligations de moyens et non de résultat.
Le Client s'engage à fournir en temps utile toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de la mission.

5. Prix et facturation

Les prix sont exprimés en euros hors TVA, sauf mention contraire.
La TVA applicable est celle en vigueur en Belgique au moment de la facturation.
Sauf convention contraire, les prestations sont facturées selon les tarifs en vigueur au jour de la commande.

6. Conditions de paiement

Sauf mention contraire sur la facture, les factures sont payables dans les 30 jours calendrier à compter de leur date d'émission, sur le compte indiqué par le Prestataire.
Tout montant impayé à l'échéance produira, de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- un intérêt de retard de 1 % par mois entamé ;
- une indemnité forfaitaire de 10 % du montant impayé, avec un minimum de 50 €.

7. Réclamations

Toute réclamation relative à la facture, aux prestations ou aux services rendus doit être notifiée par écrit (email ou courrier recommandé) dans un délai de huit (8) jours calendrier à compter de la date de la facture ou de la prestation concernée.
Passé ce délai, la facture et les prestations sont réputées définitivement acceptées.

8. Responsabilité

Le Prestataire ne peut être tenu responsable que des dommages directs résultant d'une faute prouvée dans l'exécution de la mission.
En aucun cas, sa responsabilité ne pourra excéder le montant total facturé au titre de la prestation concernée.
Les dommages indirects (perte de bénéfices, perte de données, atteinte à l'image, etc.) sont exclus de la responsabilité du prestataire.

9. Résiliation

Chaque partie peut mettre fin à la collaboration en cas de manquement grave par l'autre partie, moyennant un préavis écrit raisonnable et sauf indemnisation des travaux déjà réalisés.
En cas d'annulation d'une mission par le Client après acceptation, les prestations déjà réalisées et les frais engagés restent dus.

10. Propriété intellectuelle

Les études, analyses, rapports, présentations, documents, outils ou concepts développés par le Prestataire restent sa propriété intellectuelle exclusive, sauf cession écrite expresse.
Le Client ne peut les reproduire ni les diffuser sans autorisation préalable.

11. Confidentialité

Le Prestataire s'engage à garder confidentielles toutes les informations obtenues dans le cadre de la mission.
Cette obligation demeure après la fin de la collaboration.

12. Force majeure

En cas de force majeure (grève, panne, pandémie, guerre, indisponibilité de ressources, etc.), l'exécution du contrat pourra être suspendue sans indemnité ni rupture.

13. Droit applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est régi par le droit belge.
En cas de litige, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur sont seuls compétents.

14. Acceptation

En acceptant le devis, en signant le bon de commande ou en réglant la facture, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente.